



## Blessure sur une haie en copropriété

-----  
Par Boobo

Bonjour,

Je jouais avec mon fils au sein de la copropriété et en me retournant je n'ai pas vu la haie plantée de façon illégale sur la partie commune de la copropriété.

Accident bête mais au final 3 jours d'arrêts (perte de salaire) et des plaies ouvertes nécessitant quelques points de sutures.

Puis-je le retourner contre la propriétaire ? Contre le syndic qui n'a pas fait respecter le règlement de copropriété ?  
Contre la copropriété ?

Merci à vous :)